

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	12 avril 2019
--------------------------	---------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	22
N° identifiant	2019-0150

Titre	Budget Eau - Adoption du Budget Primitif 2019 avec anticipation du résultat 2018
-------	--

Rapporteur(s)	M. Laurent LUCAUD
Date de la convocation	08/03/2019

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	
Membres en exercice	0

PJ.	Rapport Budget Primitif 2019 - Eau Maquette
-----	--

Quorum		
Présents	0	

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants	Mandataires
---------	---	----------	-------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	07-Commission eau et assainissement 01- Commission Générale et des Finances		
Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances		
Par délibération précédemment votée, vous avez autorisé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2018. Aussi, le projet de Budget Primitif qui vous est présenté ci-dessous comporte les résultats prévisionnels de l'exercice 2018, les restes à réaliser de 2018 et les recettes et les dépenses nouvelles.			
Les sections d'investissement et de fonctionnement sont équilibrées respectivement en recettes et en dépenses à 9 509 633,00 € et 18 667 813,00 € soit un total pour les deux sections de 28 177 446,00 €.			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
001	Solde d'exécution anticipé	0,00	1 001 470,99
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 000,00	4 030 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	446 792,86
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,26	3 765 769,15
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	1 600,00
1705	Résorption du plomb	1 700 000,00	0,00
1707	Terrains	50 000,00	15 000,00
1708	Réseaux	150 000,00	0,00
1709	Travaux raccordement nouveaux forages	500 000,00	0,00
1710	Travaux Fontaine	25 000,00	0,00
1711	Etudes Clain	100 000,00	37 000,00
1714	Etudes Verneuil	10 000,00	0,00
1721	Accessibilité ERT	22 032,74	0,00
1724	Equipement et Matériel	192 000,00	0,00
1725	Locaux	149 000,00	0,00
1726	Distribution	1 945 000,00	150 000,00
1727	Production	1 225 000,00	0,00
1728	Etudes	135 000,00	0,00
1731	Etudes Fleury	150 000,00	47 000,00
1744	SDSI	55 000,00	0,00
1800	NPNRU Couronneries	150 000,00	15 000,00
	TOTAUX	9 509 633,00	9 509 633,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
002	Résultat anticipé	0,00	2 387 837,00
011	Charges à caractère général	4 221 645,00	0,00
012	Charges de personnel	5 330 489,00	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	600 000,00
014	Atténuation de produits	2 900 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues	292 497,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 030 000,00	450 000,00
65	Autres charges de gestion courante	300 006,00	0,00
66	Charges financières	790 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	753 176,00	0,00
68	Dotations aux provisions	50 000,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 631 602,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	338 094,00
77	Produits exceptionnels	0,00	280,00
	TOTAUX	18 667 813,00	18 667 813,00

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'adopter le Budget Primitif 2019.

POUR	0	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgétaires

Rapport de présentation

du

Budget Primitif 2019

Budget annexe Eau

LE BUDGET ANNEXE « EAU » (28,1 M€)

1. FONCTIONNEMENT (18,6 M€)

L'excédent cumulé de fonctionnement 2018 est de 2 834 629,86 €. Il n'y a pas de déficit à la section d'investissement à couvrir, pour autant, l'excédent est affecté en partie :

- à la section de fonctionnement pour 2 387 837 €
- à la section d'investissement pour 446 792,86 €.

Cela permettra de contribuer à l'investissement par cet excédent de fonctionnement.

La section de fonctionnement s'élève à 18,6 M€. Elle augmente de 0,3 %.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018		BP 2019		Variation BP 2019 / BP 2018 en valeur	Variation BP 2019 / BP 2018 en pourcentage
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES		
Produits des services (en net)	11 443 852		11 556 984		113 132	1,0%
Produits des services (en brut)	3 130 000	14 573 852	3 200 000	14 756 984	70 000	2,2%
Subventions	200 000		260 000		60 000	30,0%
Excédent reporté	2 123 745		2 387 837		264 092	12,4%
PRODUITS NETS	13 767 597		14 204 821		437 224	3,2%
PRODUITS BRUTS	3 130 000	16 897 597	3 200 000	17 404 821	70 000	2,2%
Personnel (en net)	4 895 067		5 195 914		300 847	6,1%
Personnel (en brut)	5 080 791	185 724	5 383 626	187 712	302 835	6,0%
Fonctionnement courant (en net)	3 626 061		3 479 900		-146 161	-4,0%
Fonctionnement courant (en brut)	4 246 061	620 000	4 104 900	625 000	-141 161	-0,3%
Frais Financiers (en net)	806 000		800 000		-6 000	-0,7%
Frais Financiers (en brut)	806 000	0	800 000	0	-6 000	-0,7%
Dépenses imprévues	292 497		292 497		0	0,0%
DEPENSES NETTES	9 619 625		9 768 311		148 686	1,5%
DEPENSES BRUTES	10 425 349	805 724	10 581 023	812 712	155 674	6 988
Recettes exceptionnelles	0	0	0	280	0	0 %
Dépenses exceptionnelles	680 675	0	856 790	0	176 115	25,9%
DEPENSES ET RECETTES EXCEPTIONNELLES NETTES	-680 675		-856 510		-175 835	25,8%
DEPENSES ET RECETTES EXCEPTIONNELLES BRUTES	680 675	0	856 790	280	176 115	25,9%
EPARGNE BRUTE	3 467 297		3 580 000		112 703	3,25%
Total écritures réelles	14 236 024	17 703 321	14 637 813	18 217 813	401 789	2,8%
Total écritures d'ordre	4 367 297	900 000	4 030 000	450 000	-337 297	-7,7%
TOTAUX	18 603 321	18 603 321	18 667 813	18 667 813	64 492	0,3%

1.1 PRODUITS (14,2 M€)

Les produits augmentent de 3,2 % (soit 437 k€). Ils intègrent :

Produits des services (11,5 M€) : ce poste qui progresse de 1,0 % (soit 113 K€) intègre la vente d'eau dont les tarifs ont été votés en augmentation de 2 % lors d'une précédente délibération.

Au final, cela représente pour l'abonné une hausse de 1,65 %.

Subventions reçues (260 K€) : ce poste est en évolution de 30,0 %, soit + 60 K€. Cette évolution correspond à deux nouvelles recettes attendues :

- participation au budget général pour le service incendie (200 K€) comme les années précédentes
- une convention de mandat avec l'Agence de l'Eau pour la mise aux normes des cuves à fuel dans le périmètre du captage de Verneuil (30 K€),
- d'autres recettes en provenance de l'Agence de l'Eau pour 25 K€
- une subvention du Département au titre du programme d'animation « ressources » (5 K€)

Excédent reporté (2,4 M€) : il est en hausse de 12,4 %, soit 264 k€.

1.2 DEPENSES (9,8 M€)

Les dépenses augmentent de 1,5 % (+ 149 K€). Elles intègrent :

Personnel en net (5,2 M€) : Les dépenses de personnel sont en hausse de 6,1 % soit 300 847 €.

La masse salariale augmente de 1,8 % (+59 380 €). Les évolutions relèvent de :

- l'harmonisation des régimes indemnitaire
- la prise en compte du dispositif parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

L'actualisation des flux de refacturation entraîne une évolution de + 15,1 % (+ 216 645 €). Elle concerne principalement la mise à jour des flux de services communs en direction du budget principal.

Les autres dépenses de personnel augmentent de 28,9 % (+24 932 €). Il s'agit de flux liés au fonctionnement courant et aux subventions liés à la gestion des ressources humaines.

Fonctionnement courant net (3,5 M€) : ces dépenses sont en baisse de 4,0 %, soit 146 161 € :

- des dépenses courantes en très légère baisse de 0,7 % pour ajuster le stock de fournitures aux besoins (- 11 757 €)
- des flux de remboursement inter budgets (locaux, moyens généraux, informatique, véhicules) en baisse de 26,1 % (-210 639 €)
- des fluides en hausse de 6,8 % (+76 235 €).

Frais financiers (0,8 M€) : les frais financiers sont stables.

Dépenses imprévues (0,3 M€) : il est proposé de reconduire la somme de 292 K€.

1.3 DEPENSES ET RECETTES EXCEPTIONNELLES (- 0,9 M€)

Recettes exceptionnelles (280€) : ce poste concerne une recette de recouvrement après admission en non-valeur.

Dépenses exceptionnelles (- 0,9 M€) : elles comprennent :

- des apurement de créances anciennes (300 000 €)
- des régularisations de titres annulés sur exercice antérieur et frais assimilés (200 000 €)
- des participations pour des projets de coopération internationale (80 000 €)
- une enveloppe pour le versement d'intérêts moratoires (51 500 €)
- une provision pour risques (50 000 €)
- des refacturations de dépenses d'investissement prises en charge par le budget Principal de Grand Poitiers (74 622 €) : équipements informatiques, réaménagement de la salle serveur TETRA et du nouveau système de reprographie
- le rattrapage de flux de services communs 2018 (58 168 €)
- le versement d'aides de l'Agence de l'Eau (30 000 €) pour la mise aux normes des cuves à fuel dans le périmètre du captage de Verneuil
- l'attribution d'une subvention pour l'organisation de la manifestation Campus Agrinov à l'INRA de Venours (10 000 €)

- des secours au personnel (2 500 €)

L'épargne brute est de 3,6 M€, en hausse de 2,4 % par rapport à 2018. Son montant est supérieur au remboursement du capital de la dette (2,5 M€) et permet de financer l'investissement.

Les **écritures d'ordre** sont composées :

- en recettes et en dépenses de la dotation aux amortissements (400 000 € et 4 020 000 €)
- en dépenses de transfert d'actif (10 000 €)
- en recettes de travaux en régie (50 000 €)

2. Investissement (9,5 M€)

Le résultat cumulé d'investissement 2018 est arrêté à la somme de 1 001 470,99 € en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget 2018		Budget 2019		Variation BP 2019 à BP 2018		Variation en % BP 2019 à BP 2018	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Excédents de fonctionnement capitalisés	977 262		446 793		-530 469		-54%	
Produits des cessions	15 000		0		-15 000		-100%	
RECETTES PROPRES	992 262		446 793		-545 469		-55,0%	
Programme d'investissement	5 916 120		6 294 033		377 913		6,4%	
PROGRAMME INVESTISSEMENT	5 916 120		6 294 033		377 913		6,4%	
Résultat d'investissement reporté	361 523		1 001 471		639 948		177,0%	
AUTRES RECETTES	361 523		1 001 471		639 948		177,0%	
Remboursement d'emprunt	2 400 000		2 500 000		100 001		4,2%	
Programme d'emprunt	3 495 038		3 765 769		270 731		7,7%	
EVOLUTION DE L'ENCOURS	1 095 038		1 265 769		170 731		15,6%	
Besoin de financement	3 467 297		3 580 000		112 703		3,25%	
Total écritures réelles	8 790 720	5 323 423	9 059 633	5 479 633	268 913	156 210	3,1%	2,9%
Total écritures d'ordre	900 000	4 367 297	450 000	4 030 000	-450 000	-337 297	-50,0%	-7,7%
TOTAUX	9 690 720	9 690 720	9 509 633	9 509 633	-181 087	-181 087	-1,9%	-1,9%

La section d'investissement s'élève à 9,5 M€. Elle diminue de 0,2 M€ soit 1,9 %.

Les **recettes propres** sont composées de :

- l'**excès de fonctionnement capitalisé** qui correspond à la somme dégagée du résultat de fonctionnement consacrée à l'investissement. Son montant (446 793 €) diminue de 530 469 € par rapport à 2018, soit 54,0 %.
- Il n'est pas envisagé de **produits de cessions** en 2019 en investissement.

Le **programme d'investissement** en net est en hausse de 0,4 M€ (soit 6,4 %). Sur un total de 6,6 M€ en brut, il comprend principalement :

- les travaux de gros entretien réguliers sur les réseaux et les travaux sur les organes hydrauliques rattachés (compteurs, branchements, canalisations, incendie), ainsi que l'acquisition des terrains et l'indemnisation des servitudes.
- les travaux d'effacement des branchements plomb.
- Le raccordement d'un forage et à la création d'un ouvrage de régulation à Fleury sur la commune de Lavausseau.
- l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de l'usine de Bellejouanne, et la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable sur le secteur des Montgorges à Poitiers
- le dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la protection de l'Aqueduc de Fleury et pour celui des forages à l'infraoarcien dans le secteur de Fleury, ainsi que le programme d'actions Re-Sources
- le diagnostic territorial des pressions (agricoles et non agricoles) sur l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) de la Varenne dans le Clain.

- les travaux sur le local « pompes » de Blossac ainsi que la réfection de clôtures, le ravalement du bâtiment « Degrémont » à l'usine d'eau potable de Bellejouanne

Les **autres recettes** sont en hausse : le résultat d'investissement reporté évolue de 640 K€, soit 177 %.

L'**encours de dette** au 1^{er} janvier 2019 est de 26,9 M€. Il est prévu en évolution en 2019 compte-tenu :

- du remboursement annuel de capital pour 2,5 M€
- d'emprunts nouveaux (reports compris) pour 3,8 M€.

Les **écritures d'ordre** sont composées :

- en recettes et en dépenses de la dotation aux amortissements (4 020 000 € et 400 000 €)
- en recettes de transfert d'actif (10 000 €)
- en dépenses de travaux en régie (50 000 €).

REPUBLIQUE FRANCAISE

**GRAND POITIERS Communauté Urbaine
AGREGGE DU BUDGET PRINCIPAL DE GRAND POITIERS**

Numéro SIRET : 200 069 854 00152

POSTE COMPTABLE : 086016

M. 49
Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

**BUDGET PRIMITIF
voté par nature**

BUDGET : EAU

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I – Informations générales

Modalités de vote du budget

1

II . Présentation générale du budget

A 1 - Vue d'ensemble - Sections	2
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	3
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	4
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	5
B2 - Balance générale du budget - Recettes	6

III . Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	7 à 9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	10
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	11-12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13-14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15 à 32

IV . Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32 bis
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33 à 37
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de t	38
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40-40 b
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	41
A3.2 - Etalement des provisions	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	44 à 47
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	48-49
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	
A6 - Etat des charges transférées	
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	

B - Engagements hors bilan

B 1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	
B 1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	
B 1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	
B 1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	
B 1.6 - Etat des autres engagements donnés	
B 1.7 - Etat des engagements reçus	

B 2.1 - Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents	50
B 2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52-53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.	
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissement publics.	
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.	

SOMMAIRE

I – Informations générales

Modalités de vote du budget	1
-----------------------------	---

II . Présentation générale du budget

A 1 - Vue d'ensemble - Sections	2
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	3
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	4
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	5
B2 - Balance générale du budget - Recettes	6

III . Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	7 à 9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	10
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	11-12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	14 à 31

IV . Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33 à 37
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40-41
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	
A3.2 - Etalement des provisions	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	44 à 47
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	48-49
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	
A6 - Etat des charges transférées	
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	
B1.7 - Etat des engagements reçus	
B2.1 - Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissement publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 667 813,00	16 279 976,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)		2 387 837,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	18 667 813,00	18 667 813,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 509 633,00	7 108 162,01
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	1 400 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)		1 001 470,99
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 509 633,00	9 509 633,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	28 177 446,00	28 177 446,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	4 552 215,00	0,00	4 221 645,00	4 221 645,00	4 221 645,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 994 424,00	0,00	5 330 489,00	5 330 489,00	5 330 489,00
014	Atténuations de produits	2 900 000,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
65	Autres charges de gestion courante	230 000,00	0,00	300 006,00	300 006,00	300 006,00
Total des dépenses de gestion des services		12 676 639,00	0,00	12 752 140,00	12 752 140,00	12 752 140,00
66	Charges financières	800 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00	790 000,00
67	Charges exceptionnelles	416 888,00	0,00	753 176,00	753 176,00	753 176,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues	292 497,00	0,00	292 497,00	292 497,00	292 497,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		14 236 024,00	0,00	14 637 813,00	14 637 813,00	14 637 813,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	347 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	4 020 000,00	0,00	4 030 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 367 297,00	0,00	4 030 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
TOTAL		18 603 321,00	0,00	18 667 813,00	18 667 813,00	18 667 813,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 667 813,00						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	14 448 730,00	0,00	14 631 602,00	14 631 602,00	14 631 602,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	330 846,00	0,00	338 094,00	338 094,00	338 094,00
Total des recettes de gestion des services		15 579 576,00	0,00	15 829 696,00	15 829 696,00	15 829 696,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	280,00	280,00	280,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 579 576,00	0,00	15 829 976,00	15 829 976,00	15 829 976,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	900 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		900 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL		16 479 576,00	0,00	16 279 976,00	16 279 976,00	16 279 976,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 387 837,00						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 667 813,00						

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	3 580 000,00
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
II**A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	6 381 822,00	0,00	6 558 032,74	6 558 032,74	6 558 032,74
	Total des dépenses d'équipement	6 381 822,00	0,00	6 558 032,74	6 558 032,74	6 558 032,74
16	Emprunts et dettes assimilées	2 399 999,76	0,00	2 500 000,26	2 500 000,26	2 500 000,26
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
	Total des dépenses financières	2 401 599,76	0,00	2 501 600,26	2 501 600,26	2 501 600,26
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 783 421,76	0,00	9 059 633,00	9 059 633,00	9 059 633,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	900 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	900 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	TOTAL	9 683 421,76	0,00	9 509 633,00	9 509 633,00	9 509 633,00
					+	
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 509 633,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	473 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 495 038,11	1 400 000,00	2 365 769,15	2 365 769,15	3 765 769,15
	Total des recettes d'équipement	2 968 038,11	1 400 000,00	2 629 769,15	2 629 769,15	4 029 769,15
106	Réserves (7)	977 261,93	0,00	446 792,86	446 792,86	446 792,86
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
	Total des recettes financières	978 861,93	0,00	448 392,86	448 392,86	448 392,86
	Total des recettes réelles d'investissement	3 946 900,04	1 400 000,00	3 078 162,01	3 078 162,01	4 478 162,01
021	Virement de la section d'exploitation (4)	347 297,00		0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	4 020 000,00		4 030 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 367 297,00		4 030 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
	TOTAL	8 314 197,04	1 400 000,00	7 108 162,01	7 108 162,01	8 508 162,01
					+	
						=
					R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	1 001 470,99
						=
					TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 509 633,00

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA
SECTION D'INVESTISSEMENT (8)**

3 580 000,00

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 221 645,00		4 221 645,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 330 489,00		5 330 489,00
014	Atténuation de produits	2 900 000,00		2 900 000,00
65	Autres charges de gestion courante	300 006,00		300 006,00
66	Charges financières	790 000,00	0,00	790 000,00
67	Charges exceptionnelles	753 176,00	10 000,00	763 176,00
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.	50 000,00	4 020 000,00	4 070 000,00
022	Dépenses imprévues	292 497,00		292 497,00
Dépenses d'exploitation - Total		14 637 813,00	4 030 000,00	18 667 813,00
				+ =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **18 667 813,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	400 000,00	400 000,00
16	Emprunt et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	2 500 000,26	0,00	2 500 000,26
	Total des opérations d'équipement	6 558 032,74	0,00	6 558 032,74
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	50 000,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	0,00	1 600,00
Dépenses d'investissement - Total		9 059 633,00	450 000,00	9 509 633,00
				+ =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **9 509 633,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	600 000,00		600 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	14 631 602,00		14 631 602,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
74	Subventions d'exploitation	260 000,00		260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	338 094,00		338 094,00
77	Produits exceptionnels	280,00	400 000,00	400 280,00
Recettes d'exploitation - Total		15 829 976,00	450 000,00	16 279 976,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				2 387 837,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				18 667 813,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	264 000,00	0,00	264 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	3 765 769,15	0,00	3 765 769,15
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	0,00	1 600,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		4 020 000,00	4 020 000,00
Recettes d'investissement - Total		4 031 369,15	4 030 000,00	8 061 369,15
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE				1 001 470,99
+				
AFFECTATION AUX COMPTES 106				446 792,86
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 509 633,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 552 215,00	4 221 645,00	4 221 645,00
6021	Matières consommables	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6032	Variation de stocks des autres approvisionnements	600 000,00	600 000,00	600 000,00
604	Achats d'études, prest. de services, équipements et travaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
605	Achats d'eau	520 000,00	560 000,00	560 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	607 061,00	643 296,00	643 296,00
6062	Produits de traitement	100 000,00	130 000,00	130 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	620 000,00	570 000,00	570 000,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	62 640,00	62 863,00	62 863,00
6132	Locations immobilières	1 020,00	1 020,00	1 020,00
6135	Locations mobilières	7 900,00	7 954,00	7 954,00
6137	Redevances, droits de passages et servitudes diverses	2 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien et réparations sur bâtiments publics	15 724,00	15 765,00	15 765,00
61523	Réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
61528	Autres	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Matériel roulant	16 603,00	15 668,00	15 668,00
61558	Autres biens mobiliers	6 943,00	6 964,00	6 964,00
6156	Maintenance	47 545,00	49 272,00	49 272,00
6161	Primes d'assurances multirisques	49 200,00	50 030,00	50 030,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	22 000,00	22 000,00
618	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	104 500,00	108 000,00	108 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6237	Publications	14 700,00	25 000,00	25 000,00
6238	Publicité, publications, relations publiques : divers	9 800,00	15 000,00	15 000,00
6241	Transports sur achats	500,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs du personnel	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	5 826,00	5 826,00	5 826,00
6257	Réceptions	336,00	336,00	336,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	28 884,00	27 384,00	27 384,00
627	Services bancaires assimilés	8 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers, cotisation FNCCR	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6287	Remboursement de frais	1 100 724,00	697 676,00	697 676,00
6288	Autres	2 450,00	2 477,00	2 477,00
6354	Droit d'enregistrement et de timbre	1 666,00	1 684,00	1 684,00
6358	Autres droits	0,00	1 117,00	1 117,00
6371	Redev. aux agences de bassin au titre des prélèvements d'eau	370 000,00	370 000,00	370 000,00
6378	Autres taxes et redevances	36 793,00	31 813,00	31 813,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 994 424,00	5 330 489,00	5 330 489,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 610 211,00	1 886 902,00	1 886 902,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
6218	Autres personnels extérieurs	51 334,00	51 334,00	51 334,00
6331	Versement transport	26 374,00	26 374,00	26 374,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	19 971,00	19 971,00	19 971,00
6338	Autres impôts, taxes et versts assimilés sur rémunérations	6 088,00	6 088,00	6 088,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	1 703 455,00	1 763 829,00	1 763 829,00
6413	Primes et gratifications	257 826,00	257 826,00	257 826,00
6414	Indemnités et avantages divers	268 725,00	268 725,00	268 725,00
6415	Supplément familial	40 892,00	40 892,00	40 892,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	328 435,00	328 435,00	328 435,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	608 663,00	608 663,00	608 663,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 575,00	7 575,00	7 575,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 158,00	158,00	158,00
6478	Autres charges sociales diverses	21 441,00	21 441,00	21 441,00
648	Autres charges de personnel	42 276,00	42 276,00	42 276,00
014	Atténuations de produits (7)	2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
701249	Reversement aux agences de l'eau pour pollution domestique	1 600 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
706129	Reverst aux agences de l'eau, modernisation réseaux collecte	1 300 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	230 000,00	300 006,00	300 006,00
6541	Admission en non-valeur	230 000,00	300 000,00	300 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	6,00	6,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65)		12 676 639,00	12 752 140,00	12 752 140,00

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
66	Charges financières (b) (8)	800 000,00	790 000,00	790 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	790 000,00	780 000,00	780 000,00
6615	Intérêt des comptes courants et des dépôts de créditeurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	416 888,00	753 176,00	753 176,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	51 500,00	51 500,00	51 500,00
6713	dons libéralités	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	158 334,00	184 622,00	184 622,00
6743	Subvention de Fonctionnement	4 554,00	14 554,00	14 554,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (d) (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6815	Dotations aux provisions	50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	292 497,00	292 497,00	292 497,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = (a)+(b)+(c)+(d)+(e)+(f)		14 236 024,00	14 637 813,00	14 637 813,00

023	Virement à la section d'investissement	347 297,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	4 020 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	10 000,00	10 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	4 020 000,00	4 020 000,00	4 020 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 367 297,00	4 030 000,00	4 030 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 367 297,00	4 030 000,00	4 030 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	18 603 321,00	18 667 813,00	18 667 813,00
		+		
		RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00	
		+		
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00	
		=		
		TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 667 813,00	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
013	Atténuation de charges (5)	600 000,00	600 000,00	600 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	600 000,00	600 000,00	600 000,00
70	Vente de produits fabriqués, prestations...	14 448 730,00	14 631 602,00	14 631 602,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 480 000,00	9 700 000,00	9 700 000,00
70123	Contre valeur redevance prélèvement	320 000,00	330 000,00	330 000,00
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
704	Travaux	250 000,00	200 000,00	200 000,00
706121	Recouvrement redevance pour modernisation réseaux de collecte	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7064	Locations de compteurs	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	170 724,00	172 602,00	172 602,00
7087	Remboursements de frais	20 000,00	25 000,00	25 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	8 006,00	4 000,00	4 000,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	260 000,00	260 000,00
747	Sub et participation des collectivités territoriales	200 000,00	205 000,00	205 000,00
748	Subvention Ville de Poitiers	0,00	55 000,00	55 000,00
75	Autres produits de gestion courante	330 846,00	338 094,00	338 094,00
752	Revenus des immeubles	315 846,00	322 984,00	322 984,00
7588	Autres	15 000,00	15 110,00	15 110,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (013+70+73+74+75)		15 579 576,00	15 829 696,00	15 829 696,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	280,00	280,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non-valeur	0,00	280,00	280,00
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		15 579 576,00	15 829 976,00	15 829 976,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>	900 000,00	450 000,00	450 000,00
722	<i>Production immobilisée : immobilisations incorporelles</i>	400 000,00	50 000,00	50 000,00
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement</i>	500 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		900 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 479 576,00	16 279 976,00	16 279 976,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				2 387 837,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				18 667 813,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
	Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par op.) (5)	6 381 822,00	6 558 032,74	6 558 032,74
1701	TRAVAUX FLEURY	20 000,00	0,00	0,00
1704	TRAVAUX CLAIN	50 000,00	0,00	0,00
1705	RESORPTION DU PLUMB	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1707	TERRAINS	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1708	RESEAUX	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1709	TRAVAUX RACCORDEMENT NX FORAGES	600 000,00	500 000,00	500 000,00
1710	TRAVAUX FONTAINE	50 000,00	25 000,00	25 000,00
1711	ETUDE CLAIN	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1714	ETUDES VERNEUIL	60 000,00	10 000,00	10 000,00
1721	ACCESSIBILITE ERT	85 000,00	22 032,74	22 032,74
1724	Equipement et matériel	150 822,00	192 000,00	192 000,00
1725	LOCAUX	32 000,00	149 000,00	149 000,00
1726	DISTRIBUTION	1 995 000,00	1 945 000,00	1 945 000,00
1727	PRODUCTION	660 000,00	1 225 000,00	1 225 000,00
1728	ETUDES	175 000,00	135 000,00	135 000,00
1731	ETUDES FLEURY	200 000,00	150 000,00	150 000,00
1744	SDSI	154 000,00	55 000,00	55 000,00
1800	NPNRU COURONNERIES	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 381 822,00	6 558 032,74	6 558 032,74

16	Emprunts et dettes assimilées	2 399 999,76	2 500 000,26	2 500 000,26
1641	Emprunts en euros	0,00	2 100 000,26	2 100 000,26
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	2 399 999,76	400 000,00	400 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	1 600,00	1 600,00
274	Prêts	1 600,00	1 600,00	1 600,00
	Total des dépenses financières	2 401 599,76	2 501 600,26	2 501 600,26

4581	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (6)			
-------------	---	--	--	--

	TOTAL DEPENSES REELLES	8 783 421,76	9 059 633,00	9 059 633,00
--	-------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	900 000,00	450 000,00	450 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
139111	Subventions Agence de l'Eau	0,00	70 000,00	70 000,00
139118	Autres subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
13913	Subventions département	0,00	2 500,00	2 500,00
13914	Subventions Communes	0,00	2 500,00	2 500,00
13915	Subventions Groupement de collectivités	0,00	60 000,00	60 000,00
13918	Subvention d'équipement inscrite au résultat	500 000,00	250 000,00	250 000,00
	<i>Charges transférées</i>			
21351	Bâtiments d'exploitation	400 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	900 000,00	450 000,00	450 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	9 683 421,76	9 509 633,00	9 509 633,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			9 509 633,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	473 000,00	264 000,00	264 000,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau	323 000,00	84 000,00	84 000,00
13118	Autres subventions d'équipement	0,00	15 000,00	15 000,00
1315	Subvention d'équipement de groupes de collectivités	150 000,00	165 000,00	165 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 495 038,11	2 365 769,15	2 365 769,15
1641	Emprunts en euros	2 495 038,11	2 365 769,15	2 365 769,15
Total des recettes d'équipement		2 968 038,11	2 629 769,15	2 629 769,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	977 261,93	446 792,86	446 792,86
1068	Autres réserves	977 261,93	446 792,86	446 792,86
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	1 600,00	1 600,00
274	Prets	1 600,00	1 600,00	1 600,00
Total des recettes financières		978 861,93	448 392,86	448 392,86
4582	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES		3 946 900,04	3 078 162,01	3 078 162,01
021	Virement de la section d'exploitation	347 297,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	4 020 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	10 000,00	10 000,00
28031	Amortissement des frais d'étude	0,00	7 325,00	7 325,00
28033	Frais d'insertion	0,00	61 027,42	61 027,42
2805	Amortis - Concessions et droits similaires, brevets, lic	4 020 000,00	116 079,50	116 079,50
281311	Amortissements - Bâtiments d'exploitation	0,00	340 350,39	340 350,39
281351	Amortissement - Bâtiments d'exploitation	0,00	33 814,31	33 814,31
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	3 655,00	3 655,00
281531	Amortis - Installation à caractères spécifique réseaux eau	0,00	2 550 000,00	2 550 000,00
281561	Amortissement matériel/outilage roulant d'incendie	0,00	334 229,08	334 229,08
2817311	Bâtiments d'exploitation	0,00	6 000,00	6 000,00
2817531	Amortissement réseaux d'adduction d'eau	0,00	8 000,00	8 000,00
2817561	Amortissement - Matériel service de distribution d'eau	0,00	448 958,45	448 958,45
28182	Amortissement - Matériel de transport	0,00	12 000,00	12 000,00
28183	Amortissement - Matériel de bureau et informatique	0,00	12 922,33	12 922,33
28184	Amortissement - Mobilier	0,00	16 024,21	16 024,21
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	69 614,31	69 614,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 367 297,00	4 030 000,00	4 030 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 367 297,00	4 030 000,00	4 030 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 314 197,04	7 108 162,01	7 108 162,01
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	1 400 000,00
				+

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)			1 001 470,99
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			9 509 633,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1701 (1)**LIBELLE : TRAVAUX FLEURY****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	20 000,00	A 0,00	0,00	B 0,00	B
23	Immobilisations en cours	20 000,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	20 000,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1704 (1)**LIBELLE : TRAVAUX CLAIN****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	50 000,00	A 0,00	0,00	B 0,00	B
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	50 000,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1705 (1)**LIBELLE : RESORPTION DU PLOMB****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	1 700 000,00	A 0,00	1 700 000,00	B 1 700 000,00	B
23	Immobilisations en cours	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	----------------------------------	-------------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 700 000,00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayez la mention inutile

(3) Détaillez les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1707 (1)**LIBELLE : TERRAINS****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	50 000,00	A 0,00	50 000,00	B 50 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	15 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		15 000,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau		0,00		0,00
1315	Subvention d'équipement de groupes de collectivités		0,00		15 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	35 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1708 (1)**LIBELLE : RESEAUX****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	150 000,00	A 0,00	150 000,00	B 150 000,00	B
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	150 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayez la mention inutile

(3) Détaillez les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1709 (1)**LIBELLE : TRAVAUX RACCORDEMENT NX FORAGES****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	600 000,00	A 0,00	500 000,00	B 500 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	600 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
21315	Libellé non trouvé	600 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	500 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1710 (1)**LIBELLE : TRAVAUX FONTAINE****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	50 000,00	A 0,00	25 000,00	B 25 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	
21315	Libellé non trouvé	50 000,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	25 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayez la mention inutile

(3) Détaillez les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1711 (1)**LIBELLE : ETUDE CLAIN****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	100 000,00	A 0,00	100 000,00	B 100 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00		D 37 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		37 000,00	
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau	0,00		37 000,00	

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	63 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1714 (1)**LIBELLE : ETUDES VERNEUIL****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	60 000,00	A 0,00	10 000,00	B 10 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	60 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
---	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	10 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1721 (1)**LIBELLE : ACCESSIBILITE ERT****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	85 000,00	A 0,00	22 032,74	B 22 032,74	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 133,65	3 133,65	
21351	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	3 133,65	3 133,65	
23	Immobilisations en cours	85 000,00	0,00	18 899,09	18 899,09	
2313	Travaux Rivaud	85 000,00	0,00	18 899,09	18 899,09	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	----------------------------------	-------------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	22 032,74
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayez la mention inutile

(3) Détaillez les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1724 (1)**LIBELLE : Equipment et matériel****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	150 822,00	A 0,00	192 000,00	B 192 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	1 700,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 700,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	149 122,00	0,00	192 000,00	192 000,00	
2182	Matériel de transport	104 622,00	0,00	150 000,00	150 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	42 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	192 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayez la mention inutile

(3) Détaillez les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1725 (1)**LIBELLE : LOCAUX****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	32 000,00	A 0,00	149 000,00	B 149 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	32 000,00	0,00	149 000,00	149 000,00	
2111	Terrains nus	32 000,00	0,00	236,40	236,40	
21351	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	148 763,60	148 763,60	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	149 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1726 (1)**LIBELLE : DISTRIBUTION****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	1 995 000,00	A 0,00	1 945 000,00	B 1 945 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	745 000,00	0,00	695 000,00	695 000,00	
2111	Terrains nus	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
21531	Réseau d'adduction d'eau	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	
21561	Service de distribution d'eau	430 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	
23	Immobilisations en cours	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	150 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		150 000,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau		0,00		0,00
1315	Subvention d'équipement de groupes de collecte		0,00		150 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 795 000,00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayez la mention inutile

(3) Détaillez les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1727 (1)**LIBELLE : PRODUCTION****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	660 000,00	A 0,00	1 225 000,00	B 1 225 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	660 000,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	
21351	Bâtiments d'exploitation	550 000,00	0,00	1 115 000,00	1 115 000,00	
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPÉCIALIS	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 225 000,00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1728 (1)**LIBELLE : ETUDES****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	175 000,00	A 0,00	135 000,00	B 135 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	175 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2051	Concessions et droits assimilés	160 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	135 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1731 (1)**LIBELLE : ETUDES FLEURY****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	200 000,00	A 0,00	150 000,00	B 150 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C		D	47 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		47 000,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau		0,00		47 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	103 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayez la mention inutile

(3) Détaillez les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1744 (1)**LIBELLE : SDSI****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	154 000,00	A 0,00	55 000,00	B 55 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
21	Immobilisations corporelles	154 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	154 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	55 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1800 (1)**LIBELLE : NPNRU COURONNERIES****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	150 000,00	A 0,00	150 000,00	B 150 000,00	B
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	15 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		15 000,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau		0,00		0,00
13118	Autres subventions d'équipement		0,00		15 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D) 135 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

IV - ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie		10 000 000,00				10 000 000,00
ARKEA BANQUE	08/12/2017	0,00	10 527 000,00	2 639,55	10 527 000,00	0,00
ARKEA BANQUE	07/12/2018	10 000 000,00				10 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
EAU 7207 - Tirage Eonia Investissements 2018	29/08/2018	1 000 000,00	1 000 000,00	236,11	0,00	1 000 000,00
EAU 7208 - Tirage EUR3MM Investissements 2018	03/10/2018	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EAU 7190 - Investissements 2009	22/09/2009	140 000,00	0,00	693,73	0,00	140 000,00
EAU 7184 - Investissements 2006	21/12/2006	3 514 149,16	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		6 054 149,16	1 000 000,00	929,84	0,00	1 140 000,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													IV
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursemen t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursement s (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					42 329 324,89									
1641 Emprunts en euros (total)					35 303 324,89									
EAU 7205 - Investissements 2017	CREDIT AGRICOLE	19/12/2017	19/12/2017	15/06/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25	1,27	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7206 - Investissements 2017	CREDIT AGRICOLE	19/12/2017	21/12/2017	15/03/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25	1,27	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7207 - Consolidation Investissements 2018	BANQUE POSTALE	29/08/2018	15/01/2019	01/05/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.85 %	1,85	1,86	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7207 - Tirage Eonia Investissements 2018	BANQUE POSTALE	29/08/2018	13/12/2018	13/12/2018	0,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.54)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,54	0,55	EUR	X	X	O	A-1
EAU 7181 - Investissements 2005	SOCIETE GENERALE	25/11/2005	25/05/2006	28/06/2006	840 800,00	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.065)-Floor 0.065 sur TAG 03 M(Postfixé)	3,31	3,35	EUR	A	C	O	A-1
EAU 7186 - Schéma directeur eau 2007	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/07/2007	27/12/2007	29/02/2008	1 474 000,00	F	Taux fixe à 4.71 %	4,71	4,86	EUR	T	P	O	A-1
EAU 7188 - Investissements 2008	SOCIETE GENERALE	22/10/2008	31/12/2009	31/03/2010	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,84	3,95	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7189 - Refinancement Dexia 2010	SFIL CAFFIL	07/06/2010	01/07/2010	01/08/2010	1 113 524,89	F	Taux fixe à 3.5 %	3,50	3,61	EUR	M	P	O	A-1
EAU 7191 - Investissements 2010	ARKEA	29/07/2010	30/06/2011	30/06/2012	5 450 000,00	V	(Euribor 12 M- Floor -0.49 sur Euribor 12 M) + 0.49	2,64	2,68	EUR	A	C	O	A-1
EAU 7192 - Investissements 2011	ARKEA	15/09/2011	31/12/2012	28/02/2013	525 000,00	V	Euribor 03 M + 1.05	1,24	1,26	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7193 - Investissements 2011	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/11/2011	29/12/2011	29/12/2012	2 125 000,00	V	Euribor 12 M + 1.05	3,03	3,07	EUR	S	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursemen t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursement s (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
EAU 7194 - Emprunts 2011	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/11/2011	29/12/2011	29/12/2012	825 000,00	V	Euribor 12 M + 1.08	3,06	3,10	EUR	S	C	O	A-1
EAU 7195 - Investissements 2011	SOCIETE GENERALE	09/08/2011	31/12/2012	31/03/2013	2 100 000,00	V	Euribor 03 M + 1.25	1,44	1,46	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7196 - Enveloppe BEI - Investissements 2012	DEXIA CL	03/02/2012	03/02/2012	01/11/2013	3 000 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 1.7	2,07	2,11	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7198 - Investissements 2013	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/07/2013	07/06/2014	30/12/2014	2 300 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,73	3,78	EUR	A	C	O	A-1
EAU 7199 - Investissements 2014	SFIL CAFFIL	24/10/2014	27/02/2015	01/06/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.22 %	2,22	2,24	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7200 - Investissements 2014	SFIL CAFFIL	24/10/2014	27/02/2015	01/06/2015	950 000,00	F	Taux fixe à 2.61 %	2,61	2,64	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7201 - Investissements 2015	SFIL CAFFIL	20/07/2015	01/02/2016	01/05/2016	1 250 000,00	F	Taux fixe à 2.01 %	2,01	2,03	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7202 - Investissements 2016 BEI	CAISSE D'EPARGNE	23/07/2015	25/03/2016	25/06/2016	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.57 %	1,57	1,58	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7203 - Investissements 2015	CREDIT AGRICOLE	28/09/2015	27/06/2016	15/09/2016	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,75	1,76	EUR	T	C	O	A-1
EAU 7204 - Investissements 2016 Consolidation	SFIL CAFFIL	02/09/2016	20/06/2017	01/10/2017	1 350 000,00	F	Taux fixe à 1.01 %	1,01	1,01	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					7 026 000,00									
EAU 7208 - Consolidation Investissements 2018	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	03/10/2018	28/06/2019	30/06/2020	1 400 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,39	0,40	EUR	A	C	O	A-1
EAU 7208 - Phase de mobilisation Investissements 2018	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	03/10/2018	03/10/2018	28/06/2019	0,00	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.39)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,39	0,40	EUR	X	X	O	A-1
EAU 7180 - Investissements 2004	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	12/01/2005	12/01/2005	23/03/2005	900 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,68	3,79	EUR	T	P	O	A-1
EAU 7182 - Schema directeur	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2006	28/12/2006	29/03/2007	1 372 000,00	C	Taux fixe 3.96% à barrière 6.5% sur Euribor 03 M	3,96	4,08	EUR	T	P	O	B-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
EAU 7184 - Schéma directeur eau 2007	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	26/03/2007	26/03/2007	28/03/2007	2 054 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.009 sur Euribor 03 M) + 0.009	3,91	4,03	EUR	T	P	O	A-1	
EAU 7187 - Investissements 2007	DEXIA CL	25/07/2007		27/12/2007	01/04/2008	1 000 000,00	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.005)-Floor -0.005 sur TAG 03 M(Postfixé)	4,05	4,17	EUR	T	P	O	A-1
EAU 7190 - Investissements 2009	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	22/09/2009	22/09/2009	15/04/2011	300 000,00	V	Euribor 12 M + 0.55	1,80	1,83	EUR	X	X	O	A-1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
Total général							42 329 324,89								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019													ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				26 899 466,26					2 388 412,12	432 946,34			33 492,93	
1641 Emprunts en euros (total)				24 977 579,43					1 996 931,62	394 500,40			30 196,71	
EAU 7205 - Investissements 2017	N		A-1	1 900 000,01	14,21	F	Taux fixe à 1,25 %	1,27	133 333,32	23 444,44			981,48	
EAU 7206 - Investissements 2017	N		A-1	933 333,32	13,96	F	Taux fixe à 1,25 %	1,27	66 666,68	11 511,00			481,48	
EAU 7207 - Consolidation Investissements 2018	N		A-1	0,00	30,04	F	Taux fixe à 1,85 %	0,00	24 999,99	14 581,60			2 956,15	
EAU 7207 - Mobilisation Investissements 2018	N		A-1	1 000 000,00	0,04	V	(Eonia(Postfixé) + 0,54)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,55	0,00	495,00				
EAU 7181 - Investissements 2005	N		A-1	112 111,00	1,9	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0,065)-Floor -0,065 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,00	56 053,00	0,00			0,00	
EAU 7186 - Schéma directeur eau 2007	N		A-1	790 627,60	8,91	F	Taux fixe à 4,71 %	4,86	76 109,03	36 394,05			2 897,97	
EAU 7188 - Investissements 2008	N		A-1	800 000,12	6	F	Taux fixe à 3,84 %	3,95	133 333,32	29 187,56			0,00	
EAU 7189 - Refinancement Dexia 2010	N		A-1	469 845,13	5,25	F	Taux fixe à 3,5 %	3,61	84 193,37	15 307,03			1 124,82	
EAU 7191 - Investissements 2010	N		A-1	3 542 500,00	12,5	V	(Euribor 12 M-Floor -0,49 sur Euribor 12 M) + 0,49	0,31	272 500,00	11 098,36			6 158,36	
EAU 7192 - Investissements 2011	N		A-1	315 000,00	8,91	V	Euribor 03 M + 1,05	0,75	35 000,00	2 272,91			183,69	
EAU 7193 - Investissements 2011	N		A-1	1 133 333,34	7,99	V	Euribor 06 M + 1,05	0,83	141 666,66	9 141,05			47,38	
EAU 7194 - Emprunts 2011	N		A-1	536 250,00	12,99	V	Euribor 06 M + 1,08	0,86	41 250,00	4 539,55			24,47	
EAU 7195 - Investissements 2011	N		A-1	1 470 000,00	14	V	Euribor 03 M + 1,25	0,96	105 000,00	13 722,21			0,00	
EAU 7196 - Enveloppe BEI - Investissements 2012	N		A-1	2 329 787,31	18,08	V	Euribor 03 M + 1,45	1,15	127 659,56	26 417,90			4 247,10	
EAU 7198 - Investissements 2013	N		A-1	1 533 333,35	10	F	Taux fixe à 3,73 %	3,78	153 333,33	57 987,69			142,98	
EAU 7199 - Investissements 2014	N		A-1	749 999,95	11,17	F	Taux fixe à 2,22 %	2,24	66 666,68	16 095,00			1 222,03	
EAU 7200 - Investissements 2014	N		A-1	771 875,00	16,17	F	Taux fixe à 2,61 %	2,64	47 500,00	19 681,03			1 523,00	
EAU 7201 - Investissements 2015	N		A-1	1 112 500,00	22,08	F	Taux fixe à 2,01 %	2,03	50 000,00	21 984,38			3 500,05	
EAU 7202 - Investissements 2016 BEI	N		A-1	2 156 250,00	17,23	F	Taux fixe à 1,57 %	1,58	125 000,00	33 117,18			442,93	
EAU 7203 - Investissements 2015	N		A-1	2 083 333,30	12,46	F	Taux fixe à 1,75 %	1,76	166 666,68	35 364,58			1 397,57	
EAU 7204 - Investissements 2016 Consolidation	N		A-1	1 237 500,00	13,5	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	90 000,00	12 157,88			2 865,25	
1643 Emprunts en devises (total)														

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				1 921 886,83					391 480,50	38 445,94		3 296,23
EAU 7208 - Consolidation Investissements 2018	N		A-1	0,00	20,01	V	(Euribor 03 M + 0,39)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,00				2 821,00
EAU 7208 - Mobilisation Investissements 2018	N		A-1	0,00	0,49	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0,39)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,40	0,00	0,00		
EAU 7180 - Investissements 2004	N		A-1	76 820,54	0,98	F	Taux fixe à 3,68 %	3,79	76 820,54	1 794,80		
EAU 7182 - Schema directeur	N		B-1	334 544,50	2,99	C	Taux fixe 3,96% à barrière 6,5% sur Euribor 03 M	4,08	107 652,15	11 818,51		49,92
EAU 7184 - Schéma directeur eau 2007	N		A-1	1 023 218,66	7,99	F	Taux fixe à 2,43 %	2,49	110 583,05	24 324,45		61,60
EAU 7187 - Investissements 2007	N		A-1	347 303,13	4	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0,005)-Floor -0,005 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,00	76 424,76	0,00		0,00
EAU 7190 - Investissements 2009	N		A-1	140 000,00	6,29	V	Euribor 12 M + 0,55	0,36	20 000,00	508,18		363,71
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		26 899 466,26					2 388 412,12	432 946,34	0,00	33 492,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
EAU 7182 - Schema directeur	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 372 000,00	334 544,50	1	14		Taux fixe 3.96% à barrière 6.5% sur Euribor 03 M	Taux fixe 3.96% à barrière 6.5% sur Euribor 03 M	19 583,13	Taux fixe 3.96% à barrière 6.5% sur Euribor 03 M	4,08	11 818,51		1,24
TOTAL (B)		1 372 000,00	334 544,50									11 818,51		1,24
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		1 372 000,00	334 544,50									11 818,51		1,24

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26					
	% de l'encours	98,76%					
	Montant en euros	26 564 922 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1,24%					
	Montant en euros	334 544 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A2
--	------------------------

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €		31/03/2017

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A2
--	------------------------

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE				Délibération du
Biens de faible valeur				31/03/2017
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €				
Linéaire	Œuvres d'art		Non amortissable	31/03/2017
Linéaire	Véhicules légers			31/03/2017
Linéaire		Voitures	8 ans	31/03/2017
Linéaire		Autres	6 ans	31/03/2017
Linéaire	Camions, véhicules industriels et véhicules utilitaires		8 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel informatique		3 ou 5 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique, électronique		5 ans	31/03/2017
Linéaire	Mobilier		12 ans	31/03/2017
Linéaire	Appareil de laboratoire, médical et de mesure		5 ans	31/03/2017
Linéaire	Outilages		5 ans	31/03/2017
SUBVENTIONS RECUES				
Linéaire	Subventions reçues			
		sur investissement amortissable	Même durée que le bien acquis	31/03/2017
Linéaire		sur investissement non amortissable	Pas amortissable	31/03/2017

Adjonctions de bien en cours d'amortissement constituant

un élément viable par lui-même	un plan d'amortissement spécifique doit être défini
des travaux augmentant la durée de vie du bien existant	<u>bien en cours d'amortissement</u> : le plan d'amortissement initial doit être révisé (base et durée de l'amortissement) <u>bien amorti</u> : il doit être amorti sur la durée de vie complémentaire estimée (et non sur la durée applicable)
dans les autres cas	<u>bien en cours d'amortissement</u> : les travaux nouveaux doivent être amortis sur la durée résiduelle d'amortissement du bien initial <u>bien amorti</u> : amortissement sur un seul exercice

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	Solde Prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)	50 000,00	28/09/2018	50 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Dépréciations (2)						
Total budgétaires	50 000,00		50 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)						
Total semi-budgétaires						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		2 950 000,26	I 2 950 000,26
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	2 500 000,26	2 500 000,26
1641	Emprunts en euros	2 100 000,26	2 100 000,26
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	400 000,00	400 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		450 000,00	450 000,00
139111	Subventions Agence de l'Eau	70 000,00	70 000,00
139118	Autres subventions d'investissement	15 000,00	15 000,00
13913	Subventions département	2 500,00	2 500,00
13914	Subventions Communes	2 500,00	2 500,00
13915	Subventions Groupement de collectivités	60 000,00	60 000,00
13918	Subvention d'équipement inscrite au résultat	250 000,00	250 000,00
21351	Bâtiments d'exploitation	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 950 000,26			2 950 000,26

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES				A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		4 031 600,00	III	
Ressources propres externes de l'année (a)		1 600,00	1 600,00	
274	Prets	1 600,00		1 600,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 030 000,00	4 030 000,00	
2182	Matériel de transport	10 000,00		10 000,00
28031	Amortissement des frais d'étude	7 325,00		7 325,00
28033	Frais d'insertion	61 027,42		61 027,42
2805	Amortis - Concessions et droits similaires, brevets, lic	116 079,50		116 079,50
281311	Amortissements - Bâtiments d'exploitation	340 350,39		340 350,39
281351	Amortissement - Bâtiments d'exploitation	33 814,31		33 814,31
28151	Installations complexes spécialisées	3 655,00		3 655,00
281531	Amortis - Installation à caractères spécifique réseaux eau	2 550 000,00		2 550 000,00
281561	Amortissement matériel/outillage roulant d'incendie	334 229,08		334 229,08
2817311	Bâtiments d'exploitation	6 000,00		6 000,00
2817531	Amortissement réseaux d'adduction d'eau	8 000,00		8 000,00
2817561	Amortissement - Matériel service de distribution d'eau	448 958,45		448 958,45
28182	Amortissement - Matériel de transport	12 000,00		12 000,00
28183	Amortissement - Matériel de bureau et informatique	12 922,33		12 922,33
28184	Amortissement - Mobilier	16 024,21		16 024,21
28188	Autres immobilisations corporelles	69 614,31		69 614,31
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 031 600,00	1 400 000,00	1 001 470,99	446 792,86	6 879 863,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 950 000,26
Ressources propres disponibles	6 879 863,85
Solde	3 929 863,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	4 221 645,00
6021	Matières consommables	4 000,00
6032	Variation de stocks des autres approvisionnements	600 000,00
604	Achats d'études, prest. de services, équipements et travaux	30 000,00
605	Achats d'eau	560 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	643 296,00
6062	Produits de traitement	130 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	570 000,00
611	Sous-traitance générale	62 863,00
6132	Locations immobilières	1 020,00
6135	Locations mobilières	7 954,00
61521	Entretien et réparations sur bâtiments publics	15 765,00
61523	Réseaux	50 000,00
61528	Autres	20 000,00
61551	Matériel roulant	15 668,00
61558	Autres biens mobiliers	6 964,00
6156	Maintenance	49 272,00
6161	Primes d'assurances multirisques	50 030,00
617	Etudes et recherches	22 000,00
618	Divers	10 000,00
6226	Honoraires	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00
6228	Divers	108 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00
6237	Publications	25 000,00
6238	Publicité, publications, relations publiques : divers	15 000,00
6241	Transports sur achats	500,00
6247	Transports collectifs du personnel	500,00
6251	Voyages et déplacements	5 826,00
6257	Réceptions	336,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	27 384,00
627	Services bancaires assimilés	15 000,00
6281	Concours divers, cotisation FNCCR	40 000,00
6287	Remboursement de frais	697 676,00
6288	Autres	2 477,00
6354	Droit d'enregistrement et de timbre	1 684,00
6358	Autres droits	1 117,00
6371	Redev. aux agences de bassin au titre des prélèvements d'eau	370 000,00
6378	Autres taxes et redevances	31 813,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 330 489,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (2)	Montant
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 886 902,00
6218	Autres personnels extérieurs	51 334,00
6331	Versement transport	26 374,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	19 971,00
6338	Autres impôts, taxes et versts assimilés sur rémunérations	6 088,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	1 763 829,00
6413	Primes et gratifications	257 826,00
6414	Indemnités et avantages divers	268 725,00
6415	Supplément familial	40 892,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	328 435,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	608 663,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 575,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	158,00
6478	Autres charges sociales diverses	21 441,00
648	Autres charges de personnel	42 276,00
014	Atténuations de produits	2 900 000,00
701249	Reversement aux agences de l'eau pour pollution domestique	1 700 000,00
706129	Reverst aux agences de l'eau, modernisation réseaux collecte	1 200 000,00
022	Dépenses imprévues	292 497,00
022	Dépenses imprévues	292 497,00
65	Autres charges de gestion courante	300 006,00
6541	Admission en non-valeur	300 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	6,00
66	Charges financières	790 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	780 000,00
6615	Intérêt des comptes courants et des dépôts de créditeurs	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	753 176,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	51 500,00
6713	dons libéralités	2 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	184 622,00
6743	Subvention de Fonctionnement	14 554,00
678	Autres charges exceptionnelles	300 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	50 000,00
6815	Dotations aux provisions	50 000,00
Total des dépenses réelles		14 637 813,00
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre section</i>	4 030 000,00
675	<i>Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	10 000,00
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	4 020 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses d'ordre	4 030 000,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 667 813,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 387 837,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 387 837,00
013	Atténuations de charges	600 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	600 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	14 631 602,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 700 000,00
70123	Contre valeur redevance prélèvement	330 000,00
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	1 700 000,00
704	Travaux	200 000,00
706121	Recouvrement redevance pour modernisation réseaux de collecte	1 200 000,00
7064	Locations de compteurs	1 300 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	172 602,00
7087	Remboursements de frais	25 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	4 000,00
74	Subvention d'exploitation	260 000,00
747	Sub et participation des collectivités territoriales	205 000,00
748	Subvention Ville de Poitiers	55 000,00
75	Autres produits de gestion courante	338 094,00
752	Revenus des immeubles	322 984,00
7588	Autres	15 110,00
77	Produits exceptionnels	280,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non-valeur	280,00
Total des recettes réelles		18 217 813,00
042	Opé d'ordre de transfert entre section	450 000,00
722	Production immobilisée : immobilisations incorporelles	50 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	400 000,00
Total des recettes d'ordre		450 000,00
R 002 (5)		2 387 837,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		18 667 813,00

(1) Compléter soit par: "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins 3000 habitants soit par: "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace les activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		A 5.1.2

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,26
1641	Emprunts en euros	2 100 000,26
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	425 000,00
2031	Frais d'études	275 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 839 133,65
2111	Terrains nus	65 236,40
21315	Libellé non trouvé	500 000,00
21351	Bâtiments d'exploitation	1 266 897,25
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPÉCIALISÉES	110 000,00
21531	Réseau d'adduction d'eau	300 000,00
21561	Service de distribution d'eau	380 000,00
2182	Matériel de transport	150 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	27 000,00
2184	Mobilier	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 000,00
23	Immobilisations en cours	3 293 899,09
2313	Travaux Rivaud	18 899,09
2315	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 275 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00
274	Prêts	1 600,00
Total des dépenses réelles		9 059 633,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	450 000,00
139111	<i>Subventions Agence de l'Eau</i>	70 000,00
139118	<i>Autres subventions d'investissement</i>	15 000,00
13913	<i>Subventions département</i>	2 500,00
13914	<i>Subventions Communes</i>	2 500,00
13915	<i>Subventions Groupement de collectivités</i>	60 000,00
13918	<i>Subvention d'équipement inscrite au résultat</i>	250 000,00
21351	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		450 000,00
TOTAL GENERAL		9 509 633,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		A 5.1.2

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 001 470,99
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 001 470,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	446 792,86
1068	Autres réserves	446 792,86
13	Subventions d'investissement	264 000,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau	84 000,00
13118	Autres subventions d'équipement	15 000,00
1315	Subvention d'équipement de groupes de collectivités	165 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 365 769,15
1641	Emprunts en euros	2 365 769,15
27	Autres immobilisations financières	1 600,00
274	Prets	1 600,00
Total des recettes réelles		4 079 633,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>4 030 000,00</i>
2182	Matériel de transport	10 000,00
28031	Amortissement des frais d'étude	7 325,00
28033	Frais d'insertion	61 027,42
2805	Amortis - Concessions et droits similaires, brevets, lic	116 079,50
281311	Amortissements - Bâtiments d'exploitation	340 350,39
281351	Amortissement - Bâtiments d'exploitation	33 814,31
28151	Installations complexes spécialisées	3 655,00
281531	Amortis - Installation à caractères spécifique réseaux eau	2 550 000,00
281561	Amortissement matériel/outilage roulant d'incendie	334 229,08
2817311	Bâtiments d'exploitation	6 000,00
2817531	Amortissement réseaux d'adduction d'eau	8 000,00
2817561	Amortissement - Matériel service de distribution d'eau	448 958,45
28182	Amortissement - Matériel de transport	12 000,00
28183	Amortissement - Matériel de bureau et informatique	12 922,33
28184	Amortissement - Mobilier	16 024,21
28188	Autres immobilisations corporelles	69 614,31
R 001 (4)		1 001 470,99
Total des recettes d'ordre		4 030 000,00
TOTAL GENERAL		8 109 633,00

(1) Compléter soit par: "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins 3000 habitants soit par: "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace les activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

DEPENSES

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2019	Restes à réaliser après 2019
	23 853 761,68	-989 642,66	22 864 119,02	10 032 654,28	6 558 032,74	6 273 432,00
2017 - INVESTISSEMENT COURANT	11 571 589,84	176 354,34	11 747 944,18	5 252 944,18	3 305 000,00	3 190 000,00
2017 - TRAVAUX	9 710 908,35	-794 219,47	8 916 688,88	3 941 688,88	2 575 000,00	2 400 000,00
2017 - ETUDES	822 525,00	-337 687,00	484 838,00	54 838,00	260 000,00	170 000,00
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	1 748 738,49	-34 090,53	1 714 647,96	783 183,22	418 032,74	513 432,00

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

RECETTES

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2019	Restes à réaliser après 2019
	2 014 782,31	-416 954,73	1 597 827,58	1 013 827,58	264 000,00	320 000,00
2017 - INVESTISSEMENT COURANT	1 144 256,00	31 163,84	1 175 419,84	875 419,84	150 000,00	150 000,00
2017 - TRAVAUX	445 424,56	-268 118,57	177 305,99	107 305,99	30 000,00	40 000,00
2017 - ETUDES	408 760,00	-180 000,00	228 760,00	14 760,00	84 000,00	130 000,00
2017 - OUTIL W E	16 341,75	0,00	16 341,75	16 341,75	0,00	0,00

IV - ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019						C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - BUDGET GRAND POITIERS EAU

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Adjoint administratif territorial	Catégorie C	14,00	-	14,00	9,60	1,00	10,60
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Catégorie C	6,00			4,00		4,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Catégorie C	3,00			1,80		1,80
Attaché principal	Catégorie C	2,00			1,80		1,80
Rédacteur	Catégorie A	1,00			1,00		1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	Catégorie B	1,00				1,00	1,00
		72,00	-	72,00	63,60	2,00	65,60
FILIERE TECHNIQUE							
Adjoint technique territorial	Catégorie C	10,00			8,00		8,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Catégorie C	20,00			18,80		18,80
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Catégorie C	11,00			9,80		9,80
Agent de maîtrise	Catégorie C	3,00			3,00		3,00
Agent de maîtrise principal	Catégorie C	14,00			14,00		14,00
Ingénieur	Catégorie A	1,00			-		-
Ingénieur en chef	Catégorie A	1,00			1,00		1,00
Ingénieur principal	Catégorie A	3,00			3,00		3,00
Technicien	Catégorie B	3,00			2,00		2,00
Technicien principal de 1ère classe	Catégorie B	1,00			1,00		1,00
Technicien principal de 2ème classe	Catégorie B	5,00			3,00	2,00	5,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
		-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		86,00		86,00	73,20	3,00	76,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ...

IV - ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019					C1.1
C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - BUDGET GRAND POITIERS EAU (SUITE)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATIONS	CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat
Non titulaires permanents	B	ADM	372		Art 3-2
		TECH	389		Art 3-2
			444		Art 3-2
TOTAL GENERAL					

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Budget Eau		0*	1 886 902

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par le Président,
A Poitiers, le 12 avril 2019
Le Président,

Alain CLAEYS

Délibéré par le Conseil communautaire Grand Poitiers Communauté Urbaine réuni en session

A Poitiers, le 12 avril 2019

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Poitiers, le

Conseil Communautaire du 12 avril 2019

à Centre de Conférences

Nom Prénom

M. AMILIEN Daniel
Conseiller Communautaire

Signature

M. ANDRAULT Guy
Vice-Président(e)

M. ARFEUILLÈRE Jacques
Conseiller Communautaire

Mme BATAILLE Martine
Conseillère Communautaire

M. BELGSIR El Mustapha
Vice-Président(e)

M. BERTHIER Michel
Vice-Président(e)

M. BIZARD Joël
Conseiller Communautaire

M. BLANCHARD Gérald
Conseiller Communautaire

M. BLANCHARD François
Conseiller Communautaire

M. BLUSSEAU Jean-Daniel
Conseiller Communautaire

Mme BORDES Nicole
Conseillère Communautaire

M. BOUFFARD Patrick
Conseiller Communautaire

M. BOUTET Jean-Claude
Délégué(e) du Président

Mme BREUILLÉ Coralie
Conseillère Communautaire

Mme BRINGER Ghislaine
Conseillère Communautaire

M. BROCAS Dominique
Conseiller Communautaire

M. BROSSARD Olivier
Conseiller Communautaire

M. BROTTIER Philippe
Délégué(e) du Président

Mme BURGÈRES Christine
Vice-Président(e)

M. CHALARD Francis
Vice-Président(e)

M. CHAPPET Christophe
Conseiller Communautaire

M. CHARDONNEAU Jean-Louis
Vice-Président(e)

M. CHAUVIN Jacky
Conseillère Communautaire

M. CHOISY Jean-Michel
Conseiller Communautaire

M. CLAEYS Alain
Président

M. CLÉMENT Dominique
Vice-Président(e)

M. COMPTE Jean-Marie
Conseiller Communautaire

M. CORNU Bernard
Délégué(e) du Président

M. CORONAS Patrick
Délégué(e) du Président

Mme DAIGRE Jacqueline
Conseillère Communautaire

Mme DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie
Conseillère Communautaire

M. DELIS Gérard
Conseiller Communautaire

M. EIDELSTEIN Claude
Vice-Président(e)

M. ÉLOY Dominique
Conseiller Communautaire

Mme FAURY-CHARTIER Michèle
Conseillère Communautaire

Mme FORESTIER Catherine
Conseillère Communautaire

M. FOUCHER Claude
Conseiller Communautaire

M. FRANÇOIS Michel
Délégué(e) du Président

Mme FRAYSSE Christiane
Conseillère Communautaire

M. GARCIA Hervé
Conseiller Communautaire

Mme GARDA-FLIP Nelly
Conseillère Communautaire

Mme GAUBERT Jacqueline
Conseillère Communautaire

Mme GÉRARD Anne
Vice-Président(e)

M. GIBAULT René
Vice-Président(e)

Mme GUÉRINEAU Diane
Conseillère Communautaire

Mme GUILLET Pascale
Délégué(e) du Président

M. HALLOUMI Abderrazak
Conseiller Communautaire

M. HERBERT Gérard
Vice-Président(e)

M. HOFNUNG Daniel
Délégué(e) du Président

Mme JARDIN Florence
Vice-Président(e)

M. JEAN Yves
Conseiller Communautaire

M. JOLIVET Jean-François
Conseiller Communautaire

M. KIRCH Olivier
Conseiller Communautaire

M. LEBOND Serge
Conseiller Communautaire

Mme LEY Véronique
Conseillère Communautaire

M. LITT Claude
Conseiller Communautaire

M. LUCAUD Laurent
Délégué(e) du Président

M. LUMINEAU Maguy
Conseiller Communautaire

M. MAERTEN Jean-Luc
Conseiller Communautaire

Mme MARCINIAK Marie-Christine
Conseillère Communautaire

Mme MERLE Nicole
Conseillère Communautaire

Mme MORCEAU Francette
Conseillère Communautaire

M. MORISSEAU Gilles
Délégué(e) du Président

M. NEVEUX Jérôme
Vice-Président(e)

M. PALISSE Philippe
Conseiller Communautaire

Mme PELTIER Joëlle
Délégué(e) du Président

M. PERRIN Bernard
Conseiller Communautaire

Mme PERSICO Patricia
Conseillère Communautaire

M. PETERLONGO Bernard
Conseiller Communautaire

M. PETIT Christian
Conseiller Communautaire

Mme PINTUREAU Marie-Thérèse
Conseillère Communautaire

M. POIRIER Fredy
Délégué(e) du Président

M. POTHIER-LEROUX Sylvain
Conseiller Communautaire

Mme PROST Marie-Dolorès
Conseillère Communautaire

M. REVEILLAULT Nicolas
Conseiller Communautaire

M. RICHARD Christian
Conseiller Communautaire

Mme RIMBAULT-HÉRIGAULT Nathalie
Conseillère Communautaire

M. ROBLOT Edouard
Conseiller Communautaire

Mme ROCHAIS-CHEMINÉE Véronique
Conseillère Communautaire

Mme ROUSSEAU Eliane
Vice-Président(e)

Mme RUY-CARPENTIER Cécile
Conseillère Communautaire

Mme SARRAZIN-BAUDOUX Christine
Conseillère Communautaire

M. SAUMONNEAU Michel
Conseiller Communautaire

Mme SAUVAGE Corine
Délégué(e) du Président

M. SIRAUT Daniel
Conseiller Communautaire

M. SOL Gérard
Délégué(e) du Président

M. TANGUY Alain
Délégué(e) du Président

Mme TOMASINI Peggy
Conseillère Communautaire

M. TRICOT Aurélien
Vice-Président(e)

Mme VALLOIS-ROUET Laurence
Conseillère Communautaire

M. VERDIN Alain
Conseiller Communautaire

Conseil Communautaire du 12 avril 2019

à Centre de Conférences

Nom Prénom

Signature

M. ABADIE Pascal
Suppléant

Mme. AUBERT Sylvie
Suppléante

M. BREMOND Pierre
Suppléant

M. BRILLAUD Jean
Suppléant

M. CHALLET Louis-Marie
Suppléant

M. CHARGELÈGUE Jérôme
Suppléant

M. CHENU Vincent
Suppléant

Mme. COINEAU Dany
Suppléante

Mme. CORBIN Josette
Suppléante

M. COUSIN Serge
Suppléant

Mme. DURAND Carine
Suppléante

M. FAIDEAU Pascal
Suppléant

M. GARNAUD Stéphane
Suppléant

M. GHIRLANDA Eric
Suppléant

M. GIRARD Christian
Suppléant

M. GIRAudeau Jean-Louis
Suppléant

M. GREFFIER Jacky
Suppléant

Mme. LATINI Patricia
Suppléante

M. MAGNAN Jean-Marie
Suppléant

Mme. MAZÉ Annie
Suppléante

M. PÉTONNET Bernard
Suppléant

Mme. POLO Christine
Suppléante

M. RIBREAU Philippe
Suppléant

M. ROGEON Francis
Suppléant

M. ROUSSEAU Arnaud
Suppléant

Mme. ROY Estelle
Suppléante

M. ROYER Christian
Suppléant

M. SEINE Louis-André
Suppléant

Mme. TEXEREAU Catherine
Suppléante

M. THOMASSIN Vincent
Suppléant

Mme. VANNESTE Béatrice
Suppléante
